

1979-1980
PRÉSIDENT – ROBERT DOCHE

Le 16 février 1979, il est proposé que « suite aux derniers développements, monsieur Robert Doche assume la présidence par intérim » (accepté à l'unanimité).

Le 19 juillet 1979, on accepte le principe de la formation permanente d'un comité féminin. Il lui sera demandé de soumettre ses objectifs de façon précise et concise en soulignant que ce comité doit fonctionner dans le cadre de Judo Québec.

Le 15 septembre 1979, la question est posée : l'Association québécoise de judo kodokan devrait-elle fonctionner en parallèle avec l'Association des professeurs de judo du Québec (APJQ) ou devrait-elle l'incorporer à ses structures en faisant partie de l'AQJK ?

Il est décidé à l'unanimité que « les programmes de la formation des cadres fassent partie intégrante de l'administration du judo au sein de l'Association québécoise de judo kodokan inc. ».

À cette même date, le comité féminin s'est déjà réuni une fois et a élaboré les statuts et règlements de la Commission.

Le 22 décembre 1979, une campagne de publicité de financement est en cours pour aller chercher des fonds pour les athlètes Élite et Relève. Le passeport de Judo Canada est obligatoire pour l'année 1980 pour les ceintures marrons et noires (compétiteurs).

Il est décidé de former un comité d'autoévaluation chargé de produire un document de travail sur les structures administratives (deux membres du CA, les deux permanents et une personne extérieure) et que monsieur Hiroshi Nakamura ébauche les critères de sécurité pour la pratique du judo.

Événements majeurs :

- Stage avec Dave Staarbrook, 6^e dan, du 21 au 26 août 1979 à Sept-Iles.
- Coupe Canada, Québec, 1979.